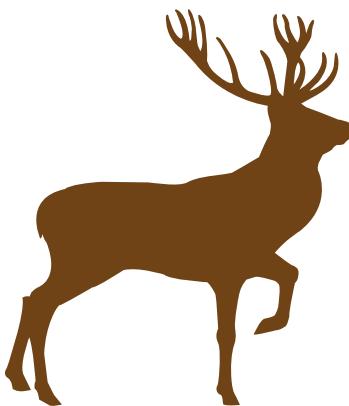


# Le Cerf élaphe

## *Cervus elaphus*



CLASSE MAMMIFÈRES

ORDRE ARTIODACTYLES

FAMILLE CERVIDÉS

### DESCRIPTION

Poids à la naissance : 6 - 9 kg

Poids adulte : jusqu'à 230 kg

#### Dénomination :

FAON ou HÈRE jusqu'à 1 an

DAGUET ou BICHETTE entre 1 - 2 ans

ensuite BICHE ou CERF

#### 2 mues du pelage/an :

en avril - juin et en septembre - octobre.

#### Reconnaissance du sexe et de l'âge :

Seul le mâle porte des bois.

Jusqu'à 6 - 8 mois reconnaissance du sexe pratiquement impossible, ensuite la présence de pivots puis de bois différencie le jeune mâle de l'animal plus âgé. Le cerf perd ses bois chaque année dès février.

### STATUT ET RÉPARTITION

#### Espèce sédentaire

Commun en région Centre.

Occupe la plupart des grands massifs forestiers.

### HABITAT

A l'origine animal de milieux ouverts, sa présence en France est étroitement liée à l'habitat forestier, aussi bien en plaine qu'en montagne, où il trouve quiétude et zones d'alimentation. Espèce peu exigeante et très adaptable.

Le domaine vital du mâle peut dépasser 5 000 ha.

### CONTACTS



Réseau national ONCFS / FNC / FDC  
« Ongulés sauvages »  
Au bord du Rhin  
67150 GERSTHEIM  
Mail : [rezoos@oncfs.gouv.fr](mailto:rezoos@oncfs.gouv.fr)



### ALIMENTATION

Majoritairement herbivore, avec évolution du régime au fil des saisons.

#### Quantité quotidienne ingérée :

10 - 15 kg de végétaux frais.

Le cerf consomme aussi régulièrement des cultures agricoles, réalise des abrutissements sur des jeunes plants forestiers et de l'écorçage.

### REPRODUCTION

**Rut ou brame :** début septembre - mi octobre. Le maître de place, car tous les mâles ne reproduisent pas, est entouré de sa harde de biches.

**Gestation :** 230 - 240 jours

**Naissance :** mai - juin

### MENACES SUR L'ESPÈCE

Fragmentation des habitats, enrésinement important et fermeture des milieux.

### AMÉNAGEMENTS FAVORABLES

Maintien des habitats favorables et pratiques sylvicoles adaptées : milieux diversifiés, importance des zones en feuillus, présence de prairies et d'accotements herbeux. Cultures à gibier (zones herbacées) dans les secteurs à fortes densités. Affouragement et agrainage souvent inutiles. Le maintien de la libre circulation entre massifs forestiers est essentiel.

Délégation Interrégionale Centre - Île-de-France  
Mail : [dr.centre-iledefrance@oncfs.gouv.fr](mailto:dr.centre-iledefrance@oncfs.gouv.fr)

Fédération Régionale des Chasseurs du Centre  
Mail : [frc.centre@wanadoo.fr](mailto:frc.centre@wanadoo.fr)

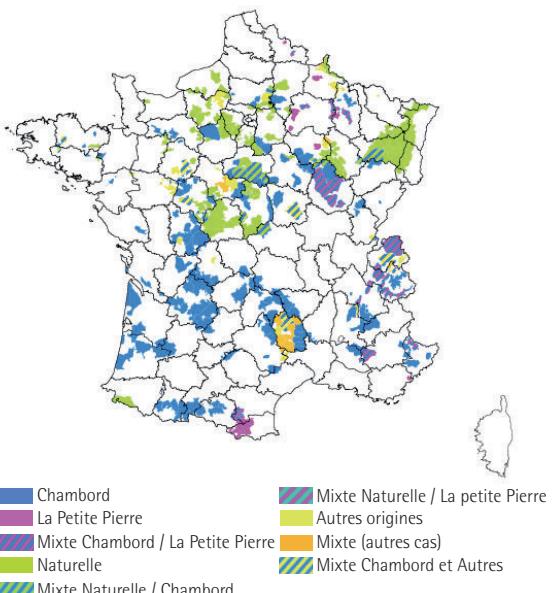
# Le Cerf élaphe

## *Cervus elaphus*

## Origines et répartition du CERF ÉLAPHE

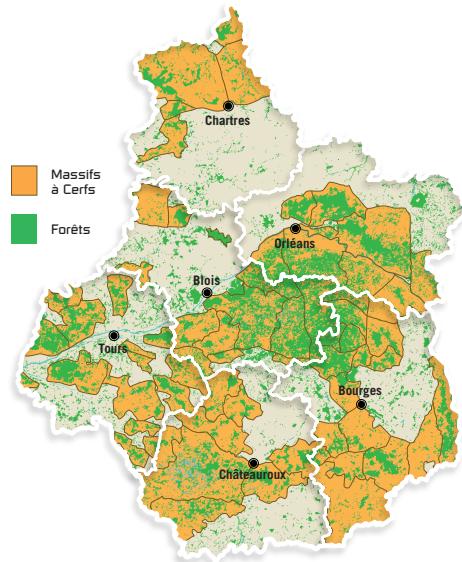
En France, c'est la race géographique *Cervus elaphus hippelaphus* qui se rencontre à l'état naturel. Ses effectifs ont subi de nombreuses fluctuations durant l'histoire récente pour atteindre leur niveau le plus bas au début du XX<sup>e</sup> siècle, jusqu'à la fin de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale. Depuis, l'organisation de la chasse, la mise en place en 1963 du plan de chasse et les nombreuses opérations de repeuplement ont permis une rapide progression de sa répartition géographique et de ses effectifs. En région Centre, les effectifs sont souvent importants ; 21 000 km<sup>2</sup> (55 % de l'espace) sont occupés par l'espèce.

### ORIGINE DU CERF ÉLAPHE PRÉSENT EN FRANCE EN 2000



Un inventaire zoogéographique des massifs à cerfs, réalisé en 1985, 1991, 1995, 2001 et 2005, permet de caractériser les populations de Cerf élaphe, de suivre leur évolution et les types de milieux occupés.

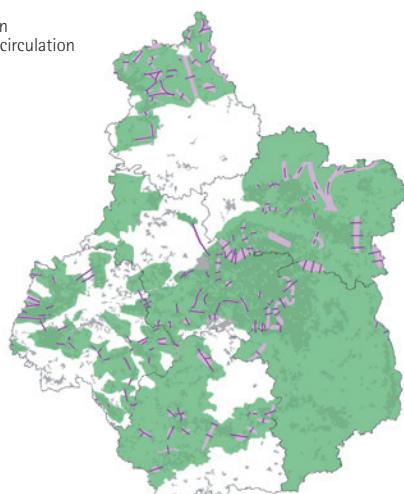
### RÉPARTITION DU CERF ÉLAPHE EN RÉGION CENTRE EN 2005



## Inventaire des couloirs de LIBRE CIRCULATION

La progression des effectifs et l'augmentation de l'aire de répartition géographique du cerf élaphe en France, sont dues en particulier aux déplacements entre massifs forestiers, à la forte adaptabilité de l'espèce et à la gestion cynégétique. Un état des lieux périodique permet de préciser les couloirs de libre circulation des animaux. La dernière enquête date de 2009.

- axes de circulation
- passages de libre circulation
- zones à cerfs
- zones forestières



# Le Cerf élaphe

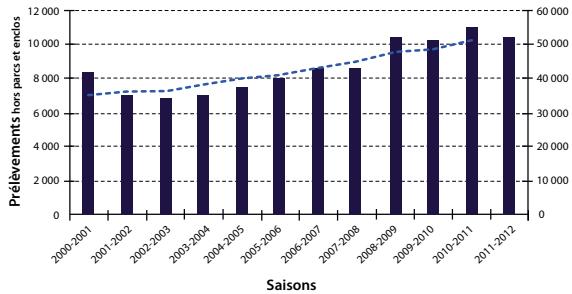
## *Cervus elaphus*



### SUIVI DES POPULATIONS

## Réalisation des PLANS DE CHASSE

### ÉVOLUTION DES PRÉLÈVEMENTS DE CERF ÉLAPHE EN RÉGION CENTRE DE 2000 À 2011



Depuis les années 80, les populations de Cerf élaphe ont continué leur progression :

- les effectifs ont été multipliés par 4 en France, entre 1985 et 2010 ;
- les réalisations du plan de chasse sont passées, en région Centre, de 1 677 en 1985 à 10 422 en 2011-2012.

## Techniques de suivi des POPULATIONS

Différentes méthodes de suivi existent, mais aucune ne permet d'obtenir un recensement exhaustif :

- comptage nocturne au phare en fin de saison de chasse, réalisé fréquemment sur les massifs forestiers. L'évolution de l'indice annuel d'abondance obtenu traduit approximativement l'évolution des effectifs.

- comptage sur secteur de brame : l'observation des mâles et des femelles semble fournir une estimation fiable de la tendance d'évolution des effectifs présents à cette période.

- recensement par approche et affût combinés : cette technique lourde à mettre en œuvre et souvent utilisée il y a 10 - 15 ans, est remise en question.

Des études récentes montrent qu'il est préférable de relever simultanément plusieurs indicateurs de changement écologiques (ICE), liés à la dépendance entre animaux et milieu de vie. Un ICE est donc un paramètre simple et facile à mesurer, dont l'évolution est dépendante du système « individu-population-habitat ».

Il repose sur 3 composantes :

- abondance de la population,
- performance des individus,
- impact des animaux sur le milieu.

Actuellement, les ICE les plus utilisés sur le cerf sont :

- la masse corporelle des faons,
- le niveau de gestation des bichettes,
- le niveau des dégâts forestiers, suivi par relevé de l'Indice de pression sur la flore (IPF),
- le taux de réalisation du plan de chasse.

## Parcs et ENCLOS

Une enquête sur les parcs et enclos a été menée en 2009-2010. Les résultats seront communiqués ultérieurement.

### CONTACTS



Réseau national ONCFS / FNC / FDC  
« Ongulés sauvages »  
Au bord du Rhin  
67150 GERSTHEIM  
Mail : [rezoos@oncfs.gouv.fr](mailto:rezoos@oncfs.gouv.fr)

Délégation Interrégionale Centre - Île-de-France  
Mail : [dr.centre-iledefrance@oncfs.gouv.fr](mailto:dr.centre-iledefrance@oncfs.gouv.fr)

Fédération Régionale des Chasseurs du Centre  
Mail : [frc.centre@wanadoo.fr](mailto:frc.centre@wanadoo.fr)